

Le questionnaire environnemental (EN2) du volet Environnement de proAction^{MD} est conçu pour mettre de l'avant les actions entreprises qui sont bénéfiques pour l'environnement, et fournira un aperçu des performances sur la santé des sols, les gaz à effet de serre, la biodiversité, et d'autres sujets. Cela aidera à identifier les zones potentielles qui pourraient profiter davantage à votre ferme et à atténuer les impacts sur l'environnement.

Des sols et secteurs bordant les champs en santé et caractérisés par une diversité biologique sont des composantes importantes pour le maintien de fermes résilientes. Les terres gérées en tenant compte de la biodiversité fournissent non seulement des habitats variés, mais réduisent également les risques pour l'environnement hors site. Le questionnaire permet d'évaluer les actions liées aux zones humides et aux cours d'eau, à la gestion de la biodiversité, ainsi qu'à l'habitat et à la santé des pollinisateurs.



Vous trouverez ci-dessous des éléments en lien avec le maintien ou l'amélioration de la biodiversité dans les fermes :

Groupes de protection de la nature : Les organisations nationales ou régionales de protection de la nature sont des ressources utiles pour aider les producteurs à évaluer le niveau de diversité dans l'environnement de leur ferme et à cibler des pratiques pouvant contribuer à améliorer la santé des écosystèmes. Les fermes peuvent également conclure des ententes d'intendance/de conservation ou une servitude de conservation en vue de réserver des secteurs de leurs terres pour l'habitat de la faune.

Marécages : Les marécages, qui portent aussi le nom de tourbières ou de marais, peuvent être naturels ou artificiels (construits), contenir de l'eau en mouvement ou stagnante, et renfermer des types de sols et de végétation variés. Ils constituent des habitats riches pour la faune, mais jouent aussi un rôle dans le contrôle des crues, le contrôle de l'érosion, et l'absorption des éléments nutritifs et des sédiments.

Les marécages qui ont été drainés peuvent être rétablis en travaillant avec un groupe de protection de la nature. De plus, des marécages peuvent être conçus et construits pour faciliter les fonctions de nettoyage, comme la gestion du ruissellement venant des enclos de bétail ou la gestion des eaux usées, telles que l'eau de lavage de la laiterie. À noter que les exigences de conception et de

construction varient selon la province.

Limiter l'accès des animaux aux marécages et cours d'eau : Il est possible de réduire les répercussions des populations de bétail denses sur la qualité de l'eau des ruisseaux et l'habitat de la faune en portant une attention particulière aux principaux facteurs. Il peut s'agir de restreindre l'accès du bétail aux plans d'eau (p. ex. les marécages, les étangs, les ruisseaux) en contrôlant l'accès (clôtures), en fournissant d'autres sources d'eau, ou par d'autres mesures. Dans certaines provinces, la réglementation exige que les fermes qui mettent les vaches au pâturage installent des clôtures autour des cours d'eau pour prévenir l'érosion des berges et la contamination des cours d'eau par le fumier des animaux. Partout au pays, il est fortement recommandé de prévoir également une zone végétalisée autour des cours d'eau et des marécages pour empêcher que le sol érodé ou les éléments nutritifs n'atteignent l'eau. Ces zones végétalisées fournissent un habitat aux pollinisateurs et à d'autres animaux de la faune et peuvent servir de corridors pour les déplacements de la faune.



Milieus secs : Le maintien de zones végétalisées ou de lisières boisées est une composante essentielle pour fournir un habitat à la faune. Bien que la faune et les zones végétalisées ne soient pas les mêmes à l'échelle du pays, les principes sont similaires : fournir un habitat, particulièrement un habitat indigène, maintenir des corridors qui lient les habitats, et minimiser les éléments perturbateurs.

Les gestes qui peuvent être posés pour maintenir les milieux secs sont entre autres :



Installer des dortoirs à chauve-souris, des nichoirs à cavités ou des nichoirs à oiseaux.



Réserver des zones naturelles exclusivement pour l'habitat de la faune.



Maintenir des corridors de végétation qui lient les zones naturelles grâce à des zones activement cultivées ou à d'autres zones agricoles au moyen, par exemple, de clôtures/haies, fossés, lisières boisées, plantations de protection, bandes de fleurs, bandes de prairies, etc.



Éviter de transformer une forêt ou une prairie indigène en une culture agricole ou, là où elles ont déjà été converties, les rétablir.



Cesser la culture agricole annuelle sur les zones de terres fragiles ou marginales et les transformer en couverture végétale permanente.



Éviter de transformer des pâturages cultivés pour la culture agricole.

Même des actions passives telles que laisser un tas de roche près d'une haie créeront un habitat pour les reptiles. Laisser des arbres morts sur pied pour les pics et les oiseaux qui nichent dans des cavités favorisera également la biodiversité à la ferme. Certains producteurs pourraient également être en mesure de créer certaines conditions favorables pour une espèce particulière dans leur ferme. Par exemple, certains pourraient être capables d'accroître les zones tampons autour d'un marécage où des canards nichent ou de retarder les foin après la nidification d'espèces d'oiseaux ciblées.



Une note sur la mise au pâturage : Les vaches qui broutent et paissent peuvent produire de grands bienfaits en ce qui a trait au carbone dans les sols et à la biodiversité. Il est important de gérer la durée et l'intensité de la mise

au pâturage afin que les plantes puissent survivre de manière autonome. Si la ferme possède des zones indigènes, alors celles-ci serviraient idéalement de pâturage plus tard pendant l'été, après les pâturages cultivés, pour permettre la nidification des oiseaux. Le recours au pâturage en rotation pour éviter le broutage excessif d'un pâturage donnera également aux plantes une chance de s'établir. Les terres de pâturage bien gérées représentent un habitat de la faune important pour les mammifères, les insectes, les oiseaux, les reptiles et des espèces animales ou végétales rares.

Pollinisateurs : À l'échelle mondiale, on dit que plus de la moitié des cultures vivrières dépendent des pollinisateurs, notamment des abeilles, des papillons, des insectes, de certains oiseaux ou de certaines chauves-souris. Leur santé est intimement liée au succès des cultures qui dépendent d'eux. La préservation de paysages caractérisés par une diversité biologique, par exemple au moyen de bandes de prairie, de la culture intercalaire ou du maintien d'habitats divers autour des champs, peut jouer un rôle important dans l'accroissement de la résilience des cultures et la réduction du recours aux pesticides. L'installation de ruches ou de zones de plantation pour l'habitat des pollinisateurs à la ferme peut également avoir un impact positif.



Lors de l'application de pesticides, les champs devraient être surveillés et les organismes nuisibles, identifiés. Des registres d'application doivent être maintenus et doivent contenir des renseignements tels que les suivants :

- Fournisseur des pesticides
- Raison de la pulvérisation
- Déclencheur de la pulvérisation (c.-à-d. le seuil)
- Nom du produit
- Taux d'application
- Secteurs pulvérisés
- Date
- Heure
- Conditions météorologiques (vitesse du vent, température, couverture nuageuse, humidité relative)
- Humidité du sol
- Stade de croissance des cultures et des mauvaises herbes / insectes / maladies

L'utilisation généralisée des pesticides peut avoir des effets néfastes sur les pollinisateurs, et il faut donc utiliser les pesticides de manière judicieuse. Toutes les provinces disposent de règlements régissant l'utilisation des pesticides, et la plupart exigent que les gens qui les appliquent soient certifiés et aient complété un cours et/ou un examen. Les fermes sont également encouragées à pratiquer la lutte antiparasitaire intégrée, qui est fondée sur les principes de la prévention, de l'observation, de la surveillance et de l'intervention appropriée en vue de réduire l'utilisation de produits agrochimiques.

Les groupes de protection de la nature et les fermes laitières

De nombreux groupes de protection de la nature établissent des partenariats avec les producteurs dans toutes les régions du pays. Certains se concentrent sur les prairies, des espèces sauvages particulières, la conservation des sols ou l'agriculture régénératrice. Ces groupes travaillent avec les fermes en vue d'évaluer la biodiversité qui s'y trouve et d'élaborer un plan visant à l'améliorer. Cela comprend les plans d'action en matière de biodiversité, les plans des terres à bois, la restauration des marécages ou d'autres objectifs propres à une région ou à des espèces ciblées.

Les groupes suivants travaillent souvent avec les producteurs:

- Canards Illimités Canada (CIC)
<https://www.canards.ca/>
- Conservation de la nature Canada (CNC)
<http://www.natureconservancy.ca/fr/>
- Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba <https://www.mhmc.mb.ca/>
- Fondation de la faune du Québec
www.fondationdelafaune.qc.ca
- Groupes régionaux de protection ou d'intendance – associations régionales de recherche, groupes de protection de la nature/du pâturage, ou organismes spécifiques aux oiseaux migratoires ou aux espèces rares
- Groupes régionaux de bassins hydrographiques